

# 1- LES MUNICIPALITÉS : POURQUOI S'EN PRÉOCCUPER?



Votre municipalité vous a envoyé une nouvelle entente qui ne semble pas tenir compte de votre autonomie, de vos pratiques ou de votre mission? Elle exige ou insiste fortement pour siéger sur votre conseil d'administration? La reddition de compte vous semble exagérée et enfreint parfois certaines lois ou ne respecte pas la confidentialité des personnes qui fréquentent votre organisme? Voici d'excellentes raisons de vous en préoccuper!

Même si vous n'avez jamais eu de subvention de votre municipalité, vous serez de plus en plus amenés à travailler en collaboration avec elles pour les raisons suivantes :

- ➔ **Plus de pouvoirs pour les municipalités**  
Les municipalités sont maintenant reconnues comme des gouvernements de proximité ce qui leur donne beaucoup de pouvoir et d'autonomie. Ainsi, elles seront de plus en plus amenées à mettre en place des politiques de développement social et des politiques de reconnaissance pour les organismes communautaires. C'est pourquoi nous avons tout intérêt à mieux leur faire connaître nos préoccupations afin que ces politiques respectent notre autonomie et nos pratiques.
- ➔ **De l'argent pour les organismes communautaires**  
Avec le nouveau plan de lutte à la pauvreté, dont l'adoption est prévue cet automne, des sommes d'argent importantes seront distribuées dans les différentes régions aux organismes communautaires pour développer des projets. En raison de la disparition des lieux de concertation régionaux, il est fort probable que les municipalités et les MRC auront un rôle à jouer au niveau de la répartition des enveloppes sur leur territoire. D'où l'importance de mieux faire connaître votre rôle en tant qu'organisme d'ACA.
- ➔ **Des impacts pour tous les organismes communautaires**  
L'abolition des espaces de concertation régionales a eu des impacts importants sur les populations et les causes que nous soutenons, notamment en terme d'environnement, de condition féminine, de jeunesse, etc. En l'absence de structures claires pour se concerter et travailler avec les municipalités, les organismes communautaires doivent réapprendre à travailler avec les acteurs et les actrices du milieu.

## Mieux se faire connaître pour mieux se faire respecter

La plupart des municipalités ne connaissent pas bien le rôle des organismes d'action communautaire autonome dans la société. Plusieurs nous voient comme des prestataires de services bon marché alors que d'autres ne font pas la différence entre des organismes communautaires et le club de hockey local.

### Dans ce contexte :

- Comment vont-elles prioriser les projets et les organismes sans nous connaître?
- Comment pourront-elles adopter des politiques de développement social sans connaître le rôle spécifique que nous jouons dans la société, notamment sur le plan de la transformation sociale, de la démocratie et de la participation citoyenne?
- Comment faire valoir notre autonomie, nos pratiques et nos approches dans les nouvelles ententes de financement?
- Comment faire financer des projets qui s'attaquent aux causes de la pauvreté plutôt qu'aux effets?

## Et si nous commençons par aller leur en parler?

Vous pouvez aller leur parler au nom de votre organisme, de votre secteur d'intervention pour leur parler de vos enjeux spécifiques. Vous pouvez aussi vous réunir, à plusieurs organismes, pour parler des enjeux plus larges de l'autonomie et des pratiques. L'important, c'est de se développer un discours commun afin de faire valoir nos intérêts collectifs.

